

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS07-399-88 du 24//09/07

PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2008
LOGEMENTS DE FONCTION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET LEURS
ADJOINTS (PRINCIPAUX ADJOINTS-PROVISEURS ADJOINTS)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements du second degré.
Messieurs les Directeurs des EREA

Affaire suivie par : Mme SERRES Maryse, Tel : 04 42 91 71 68

Afin de mettre à jour la base académique de données relative aux logements de fonction des chefs d'établissements et de leurs adjoints, je vous demande de bien vouloir me faire connaître pour le 16/10/07. La situation exacte concernant votre établissement. Cette situation doit être conforme aux délibérations du ou des conseils d'administration, approuvées par les collectivités territoriales compétentes.

Vous voudrez bien faire apparaître sur le document ci-joint les logements de fonction en question, concédés par **nécessité absolue de service**, en précisant bien le type de logement occupé (F1.....F7). Le cas échéant la mention « non logé » sera portée.

Ainsi collectées, ces informations pourront être utiles pour les opérations de mouvement.

Les informations seront à adresser par fax (04 42 91 70 04) ou courrier électronique :

maryse.serres@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ANNEXE

RECTORAT D'AIX-MARSEILLE
DOS EMPLOIS

Date

LOGEMENTS DE FONCTION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET DE LEURS ADJOINTS
(Principaux Adjoints - Proverseurs Adjoints)

Rentrée 2008

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

N°RNE :

Nom et prénom	Type de logement exemple : F5	Date de début	Non logé	Logement non occupé / date de la dérogation	Observations

IMPORTANT :

Indiquer si le ou les logements sont

☐

disponible(s) en l'état

☐

non disponible(s) en l'état